



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Antananarivo (Madagascar)
 - 15 au 17 avril 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Jean Rousselle, député de Vimont et rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
 - M^{me} Marie-Astrid Ospina, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- La Commission des affaires parlementaires est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit à la veille de la Session de l'APF et à l'occasion d'une réunion intersessionnelle.
 - La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
- THÈMES**
- La participation politique des jeunes de l'espace francophone
 - Les moyens parlementaires d'interpellation gouvernementale dans l'espace francophone
 - Parlement, presse, médias et démocratisation
 - Les Institutions nationales des Droits de l'homme (INDH) dans l'espace francophone
 - Les enfants sans identité
 - Les programmes de coopération de l'APF
 - Les missions d'observation électorale
 - Le programme NORIA
 - Les séminaires parlementaires et les stages de formation
 - L'initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF)
 - Les programmes multilatéraux de développement parlementaire francophone
 - Le parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes
 - Projets de convention entre l'APF et IDEA international

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés à la participation des jeunes à la politique, au rôle capital des parlementaires dans ce domaine et aux actions qui peuvent être posées à cet effet.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions débattues lors de la réunion, que ce soit sur les thèmes d'étude ou sur les programmes de coopération de l'APF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation de la Section de Madagascar de l'APF, près de 30 participants, représentant une quinzaine de parlements francophones, ont pris part à cette réunion.
- Le rapport du député québécois sur le thème de la participation politique des jeunes dans l'espace francophone a suscité l'intérêt des membres de la Commission. Il a été convenu que les sections seraient consultées afin d'enrichir le rapport d'exemples de mesures en cette matière. Il a aussi été évoqué d'inviter des jeunes qui seront présents lors de la Session de Berne pour le Parlement francophone des jeunes à venir s'exprimer sur le sujet lors de la réunion de la commission du 8 juillet.
- Le député a pu s'enquérir des principaux enjeux découlant des autres thèmes présentés par les autres rapporteurs. Il a pu faire valoir les contributions fournies par la Section du Québec pour enrichir ces rapports.
- La Section française a présenté les résultats d'un colloque tenu en avril à l'Assemblée nationale française sur le thème des enfants sans identité, c'est-à-dire qui ne sont pas enregistrés auprès de l'État à la naissance. Les membres de la commission ont échangé sur les causes de ce phénomène et sur les conséquences désastreuses qu'il engendre pour ces personnes une fois adultes, puisque leur non-existence aux yeux de l'État les prive de jouir de leurs droits élémentaires. Une résolution sur le sujet sera présentée lors de la Session de Berne.
- Le député québécois a pu faire la promotion du programme de formation destiné à des fonctionnaires de parlements francophones qui aura lieu à Québec du 10 au 19 juin 2015.
- La Commission va procéder à l'évaluation du programme IMCIF dédié à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Le député québécois a rappelé que l'Assemblée nationale du Québec a collaboré de façon importante à l'IMCIF. Il a ensuite souligné que l'évaluation doit porter non seulement sur les résultats atteints par le Parlement ivoirien, mais aussi sur les modalités de collaboration entre les parlements partenaires et l'APF, qui assurait la coordination du programme.
- La Commission a étudié le projet de convention entre l'APF et IDEA International et a donné son accord sur son contenu. Cette convention prévoit le développement de collaborations entre l'APF et cette organisation dédiée au développement démocratique dans le monde.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Par sa participation aux débats portant sur les programmes de coopération de l'APF, le député de la Section du Québec a pu promouvoir l'expertise québécoise et assurer la défense des intérêts de l'ANQ sur cette question.
- De façon générale, la participation de la Section du Québec a contribué au positionnement de l'Assemblée nationale en tant qu'acteur incontournable de la Francophonie parlementaire et de la consolidation démocratique des parlements.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Per diem et autres frais | 2 314,38 \$ |
| - Transport | 17 871,90 \$ |

Total **20 186,28 \$**